Une nouvelle organisation ■ De nouvelles instances ■

Plus d'efficience et de transversalité au service des filières de l'agriculture et de la mer

La mission de concertation de FranceAgriMer

DOSSIER DE PRESSE





ranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, créé en 2009, est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de l'agriculture et de

l'alimentation.

Lieu d'échanges et de dialogue pour les filières françaises de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture, FranceAgriMer a pour grandes missions l'éclairage, la concertation et l'accompagnement des acteurs de ces filières :

- Il assure un suivi des marchés, propose des expertises économiques, mais également techniques en contribuant, par exemple, à des actions de coopération et au développement des filières à l'international;
- Il organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur des instances dédiées (conseils spécialisés et commissions thématiques interfilières);
- Il met en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés.

Le siège de FranceAgriMer se situe à Montreuil. Trois délégations nationales y sont rattachées : Libourne (33), La Rochelle (17) et Volx (04). En région, les services territoriaux de FranceAgriMer, affectés dans les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), sont directement en lien avec les acteurs des différentes filières.

LA MODERNISATION DE LA GOUVERNANCE DE FRANCEAGRIMER

À l'occasion de l'installation de son conseil d'orientation, instance créée par le décret du 24 mai 2019 pour piloter l'activité de l'ensemble des instances, FranceAgriMer présente la nouvelle gouvernance de l'Établissement.

Fruit d'un travail initié à la suite des États généraux de l'alimentation (EGA), et mené avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et les instances précédentes de FranceAgriMer, le décret n° 2019-519 du 24 mai 2019 (publié au JORF du 26 mai 2019) fixe le cadre d'une organisation rénovée de FranceAgriMer.

Cette modernisation vise à simplifier l'architecture de ses instances, tout en conservant l'originalité de l'association entre pouvoirs publics et professionnels, qui fait de FranceAgriMer un lieu de dialogue et de concertation reconnu et apprécié, en introduisant une plus grande transversalité dans le travail partagé avec les représentants des filières. Cette caractéristique d'une gouvernance largement ouverte aux professionnels, qui assurent toutes les présidences, est gage de dialogue constructif et confiant.

Il s'agit d'une évolution basée sur deux orientations fortes :

- d'une part, capitaliser des travaux par filière en assurant une complémentarité forte avec les interprofessions au travers des Conseils spécialisés,
- formaliser et développer les travaux transverses, dans le champ économique, portant des valeurs ajoutées pour les filières et les pouvoirs publics, par la création de Commissions Thématiques Interfilières et du Conseil d'Orientation Permanent.

LES NOUVELLES INSTANCES DE FRANCEAGRIMER



LES CHANGEMENTS MAJEURS

Nouveau paysage, création du conseil d'orientation, lieu de débat économique, création des commissions thématiques, à ce stade international et bioéconomie, regroupement des conseils spécialisés, révision des comités.

Composition des instances renouvelée et élargie, équilibre amont / aval renforcé, révision de la liste des membres des conseils spécialisés, élargissement de la participation des pouvoirs publics (DGPE, DGAL, CGDD, DGDDI, DGCCRF, Régions), mandat de 5 ans.





CONSEIL D'ORIENTATION

Henri BRICHART

7 CONSEILS SPÉCIALISÉS



Fruits et Légumes

Président Patrick TRILLON Vice-Présidente

Christel TEYSSEDRE



Ruminants

Président Bruno COLIN

Vice-Présidente Michèle BOUDOIN



Grandes cultures

Président Benoît PIETREMENT

Vice-Président Franck SANDER



Pêche et Aquaculture

Président Frédéric TOULLIOU

Vice-Président Hervé JEANTET

Viandes blanches Président Jean-Michel SCHAEFFER

Vice-Président

Gérard VIEL

Vin et Cidre

Président Jérôme DESPEY

Vice-Président Geroges HAUSHALTER



Productions végétales spéciales

Présidente Dominique BOUTILLON

Vice-Présidente Nadine LEDUC

2 COMMISSIONS THÉMATIQUES



International

Les groupes de travail réunis en 2019



Optimisation des procédures SPS/Accès aux marchés



Données statistiques et nomenclatures douanières



Les nouvelles routes de la soie



Élaboration de plans d'action sur 4 pays



8 Président



Bioéconomie

Groupes de travail (projet)









Président

INSTANCES DIRIGEANTES



Un conseil d'orientation ayant pour mission de débattre des sujets stratégiques déterminants pour les secteurs agricole, agro-alimentaire et de la pêche et de proposer des orientations pour les travaux de l'Établissement. Il appuie le conseil d'administration pour le pilotage stratégique de l'Établissement, il pilote le travail des conseils spécialisés et des commissions thématiques.

La première réunion du conseil le **5 novembre 2019** sous la présidence d'Henri Brichart, a donc tracé un certain nombre de perspectives :

- Pour ce qui concerne la programmation des travaux des instances, conseils et commissions, certains seront communs aux différentes filières, en tant qu'axes de fond des évolutions en cours et des attentes exprimées vis-à-vis des instances. Parmi ceux-ci, seront donc abordées les guestions de compétitivité, interne au marché national ou externe, avec des angles différents selon les cas et en forte complémentarité avec les travaux interprofessionnels, l'examen des enjeux et conséquences des accords de libre-échange négociés au plan européen, l'abord de la réforme de la PAC en cours et de son application nationale à travers l'écriture du programme stratégique national, mais aussi l'examen des enjeux et réponses aux défis du changement climatique, ou l'inscription des filières au sein du projet agro écologique pour la France, dans ses différentes déclinaisons. Les conseils spécialisés ont également vocation à travailler spécifiquement sur les enjeux identifiés comme majeurs pour leur filière, prenant en compte en cela les plans de filières établis en 2018 par les interprofessions, et dans l'optique d'une complémentarité forte avec les interprofessions ou structures interprofessionnelles. C'est ainsi qu'ont été proposés un certain nombre d'axes structurants pour chaque conseil, travaillés avec les présidents et vice-présidents de ceux-ci, axes qui permettent d'organiser la programmation des travaux pour les séances à venir des conseils (échéances 2020-2021).
- Lors de cette première réunion a été évoqué également le mode d'articulation entre les travaux des Commissions Thématiques Interfilières et les travaux des conseils. Ces articulations seront à opérer au cas par cas, selon les sujets et selon les rythmes de réunion des instances et des groupes de travail qui y seront rattachés. Le rôle des représentants de chaque conseil au sein de ces deux Commissions Thématiques Interfilières Bioéconomie et International sera important à cet égard, mais aussi des représentations qui seront mises en place au sein des groupes de travail, qui constitueront, pour chaque commission les espaces opérationnels de travail.
- Des interventions suivies de débats ont ponctué cette première réunion du conseil :
- Une présentation des défis et enjeux pour l'agriculture européenne à partir des études prospectives de la Commission européenne à horizon 2030, par Florence Buchholzer, conseillère de Tassos Haniotis, directeur pour les analyses économiques, perspectives, évaluation, communication à la DG agriculture de la Commission européenne, suivie d'un débat autour des enjeux pour les filières françaises.
- Un état des lieux sur le Brexit, et les perspectives pour les filières françaises, par Jean-Baptiste Fauré, adjoint au sous-directeur Europe, DGPE (MAA), suivi d'un débat et d'une réflexion sur la poursuite des travaux, notamment la mise en place immédiate d'un groupe de travail de la commission thématique interfilières internationale sur le suivi et l'accompagnement des acteurs.

COMPOSITION PAR COLLÈGES DU CONSEIL D'ORIENTATION



5 représentants de l'État

(issus des ministères de l'agriculture et de l'économie)

≜ ≜ ≜ 6 représentants de personnes publiques : **≜ ≜ ≜** APCA, ODEADOM, INAO, INRA, Agence Bio, ANSES



🎎 🏝 7 présidents des conseils spécialisés de l'Établissement



2 présidents des commissions thématiques interfilières de l'établissement



▲ 6 personnalités représentant la production



2 personnalités représentant le secteur coopératif



🙎 🛕 3 personnalités représentant les industries agroalimentaires

Un représentant de chaque secteur suivant : l'alimentation animale, la production du secteur de la pêche et de l'aquaculture, le commerce et la distribution, la restauration hors domicile, les consommateurs, les associations de protection de l'environnement



Un représentant des régions

Le président du conseil d'administration de l'association des centres techniques agricoles

D'ADMINISTRATION



Un conseil d'administration resserré, pour piloter la vie de l'Établissement, puisqu'il ne compte plus que 24 membres, au lieu de 40 précédemment. Son objet est plus clairement recentré sur son administration, le budget, les avis sur les décisions d'application transversales, dans le respect des politiques publiques définies par l'État.



Le nouveau conseil d'administration de FranceAgriMer s'est réuni le 24 septembre 2019. Ce conseil a été sensiblement modifié dans le cadre de la réforme de la gouvernance de FranceAgriMer, son objet est plus clairement recentré sur l'administration de l'Établissement.

Il est désormais assisté par un conseil d'orientation permanent, dont les membres ont été nommés par arrêté du 14 octobre 2019, et qui est chargé de débattre des évolutions économiques des secteurs agricoles et agroalimentaires et de la pêche.

COMPOSITION PAR COLLÈGES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ♣ 4 représentants de l'État
 ♣ (ministères de l'agriculture et du budget)
 - Le président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture ou son représentant
- 5 personnalités représentant la production agricole
- Une personnalité représentant la

 production du secteur de la pêche et
 de l'aquaculture
- 2 personnalités représentant le secteur coopératif
 - 3 personnalités représentant les industries agroalimentaires
 - Une personnalité représentant les consommateurs
 - Une personnalité représentant le commerce et la distribution
 - Une personnalité représentant les salariés des filières
 - Un député et un sénateur
 - Un représentant des régions
- 2 personnalités représentent le personnel de FranceAgriMer (à titre consultatif)

DEUX INSTANCES DIRIGEANTES



À l'occasion de cette première réunion du 24 septembre 2019, les membres du conseil d'administration, nommés par arrêté du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation en date du 10 septembre 2019, ont procédé à l'élection de leur président. Henri Brichart, agriculteur à la tête d'une exploitation de polyculture-élevage dans l'Aisne et président sortant a été proposé à la présidence.

Henri Brichart, agriculteur à la tête d'une exploitation de polyculture-élevage dans l'Aisne et président sortant a été proposé à la présidence. Il a été officiellement nommé à la tête du conseil d'administration par un décret du 29 octobre 2019, publié au JORF le 31 octobre 2019

« Ma volonté est de réussir la réforme des instances de FranceAgriMer proposées lors de mon précédent mandat pour que l'établissement ait une utilité accrue, une valeur ajoutée plus importante et joue pleinement son rôle de service. J'entends, comme président, donner au conseil d'orientation un rôle fort, pour débattre au fond des évolutions en cours dans les secteurs agricoles, agroalimentaires et de la pêche. » a-t-il déclaré lors de sa candidature, en ajoutant « L'établissement est en effet d'une très grande richesse de ressources, de documents, de compétences ».

En vertu du décret n° 2019-519 du 24 mai 2019 relatif à l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), le président du conseil d'administration de FranceAgriMer préside aussi le conseil d'orientation permanent.

Henri Brichart

PRÉSIDENT



Né le 15 septembre 1956 à Saint-Dizier en Haute-Marne, Henri Brichart est agriculteur-éleveur, associé en GAEC, en Thiérache dans le département de l'Aisne sur une exploitation de 225 hectares produisant du lait, des vaches allaitantes, des ovins et des céréales.

Henri Brichart est aussi le premier vice-président de la FNSEA, en charge des questions européennes. Il siège notamment au COPA-COGECA (Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne et Comité général de la coopération agricole de l'Union européenne). Henri Brichart a également été Président de la FNPL (Fédération Nationale des Producteurs Laitiers) et de l'interprofession laitière (CNIEL) pendant 10 ans.

DES COMMISSIONS THÉMATIQUES INTER-FILIÈRE **SUR DES SUJETS TRANSVERSES**

COMPOSITION PAR COLLÈGES



8 représentants de l'État : DGPE, DGER, DPMA, DGEC, DGDDI, DGE, CGDD, DRAAF



2 **Régions** : Haut de France et une autre à désigner par Régions de France



4 Établissements publics : INRA, ADEME, Ifremer, APCA



5 représentants d'OPA (FNSEA, JA, Conf. Paysanne, CR)

1 **CNPMEM** (pêcheurs)

1 Coop de France

1 ANIA



5 associations ou fédérations spécialisées : AAMF, SER, ACDV, SNPAA, Estérifrance



8 représentants des conseils spécialisés de FranceAgriMer (un par conseil spécialisé et deux pour le conseil spécialisé productions végétales spéciales)



6 représentants d'Interprofessions : Intercéréales, AIBS, Terres Univia, Interbev, Interchanvre, France Bois Forêt



🚨 💄 3 représentants des instituts techniques : ACTA, ACTIA, FCBA



• 5 pôles de compétitivité : IAR, pôle mondial du végétale (Vegepolys-Céréales Vallée), Aquimer, Qualitropic, Xylofutur

Le président du conseil scientifique et technique de l'Observatoire National des Ressources en Biomasse

Les **présidents des groupes de travail** à créer

Date d'installation: 20 novembre après-midi

BIOÉCONOMIE



Cette commission constitue un lieu d'échanges, de concertation et d'analyse pour le développement de la bioéconomie. Elle contribue notamment à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la bioéconomie et des plans d'action nationaux qui en découlent.

La commission vise aussi à améliorer le système d'information sur la bioéconomie en proposant notamment des analyses et des outils de :

- connaissance de l'évolution des marchés de valorisations non alimentaires des bioressources;
- connaissance de la disponibilité et des usages de ces mêmes bioressources;
- évaluation des complémentarités et des synergies entre les filières.

Elle s'appuiera sur plusieurs groupes de travail dont les thématiques qui restent à acter par la commission bioéconomie, dans le cadre de la définition de son programme de travail.

DES COMMISSIONS THÉMATIQUES INTER-FILIÈRE SUR DES SUJETS TRANSVERSES

COMPOSITION PAR COLLÈGES



8 **représentants de l'État** issus des ministères de l'agriculture, de l'économie et des affaires étrangères



6 **représentants d'établissements publics** : BusinessFrance, INRA, CIRAD, AFD, INAO, Expertise France

- 2 personnalités représentant les régions
 - Le fédérateur de la famille prioritaire à l'export pour l'agro-alimentaire
 - Le référent international du Comité stratégique de filière industries alimentaires
 - Des représentants des interprofessions : INAPORC, INTERFEL, INTERBEV, INTERCEREALES, CNIEL, ANVOL, CIFOG, CNPO, CNIV, TERRES UNIVIA, AIBS, CIPALIN, ANIFELT, CNIPT, GIPT, GNIS, CIPA
 - Des représentants des organisations professionnelles : FEVS, FN3PT, FFPV, CEP, ALLICE, Races de ** France, SNIA, FACCO, SIFCO, AFCA-CIAL, FMGF, AFF, SIMV, AXEMA, ADEPTA
- 2 personnalités représentant, pour l'une, le secteur coopératif, et pour l'autre, le secteur de la transformation
- ***

7 personnalités **représentant les différents conseils spécialisés** de l'Établissement

Des personnalités représentant les organismes de conseil en commerce international (OSCI) et le

- Concessionnaire du contrat de service public (CSP) de promotion des produits agricoles et agroalimentaires français à l'international
 - Une personnalité qualifiée représentative du monde de la production agricole

Date d'installation: une réunion plénière devrait se tenir avant la fin de l'année 2019 de façon à tirer un bilan des actions engagées mais aussi à identifier de nouveaux axes de travail.

INTERNATIONAL



Dans la lignée des recommandations du groupe de travail des États généraux de l'Alimentation consacré aux marchés internationaux et de la mise en place de la stratégie interministérielle pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricoles, le 13 juillet 2018, le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation Stéphane TRAVERT ainsi que le secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Baptiste LEMOYNE ont mis en place une commission agricole et agro-alimentaire à titre pilote. Celle-ci est composée des différents services de l'Etat et de leurs opérateurs impliqués à l'international, des principales interprofessions et fédérations professionnelles agricoles ainsi que de représentants des régions. Cette commission dont l'animation est confiée à FranceAgriMer est désormais pérennisée.

Partant du constat que les parts de marchés de la France sur les marchés internationaux s'amenuisent et que de multiples structures interviennent sur les sujets internationaux au niveau national, cette commission est chargée d'informer les pouvoirs publics et les filières sur les actions des uns et des autres, de proposer des plans d'action coordonnés sur des pays ou des thématiques ciblés, d'identifier des actions collectives pour appuyer les filières agricoles et agro-alimentaires et suivre leur potentielle mise en œuvre, sur tout sujet relatif au développement international du secteur.

Cette commission a vocation à mieux articuler les différents outils existants pour construire des modes d'action visant à mieux positionner l'offre française sur certains marchés internationaux.

Quatre thématiques ont fait l'objet de travaux en 2018 et 2019 via différents groupes de travail :

- l'optimisation des procédures sanitaires et phytosanitaires sur les questions d'accès au marché;
- les « nouvelles routes de la soie »;
- les questions de données statistiques et de nomenclature douanière qui ont abouti à la mise en place d'outils d'analyses économiques partagés entre filières;
- l'élaboration de plans d'actions sur quatre pays aux caractéristiques différentes: l'Allemagne, le Japon, le Mexique, la Côte d'Ivoire avec pour objectif de construire et tester une méthode de travail collective, se traduisant par la mise en place au cours des années 2019 et 2020 de différentes actions et outils au service des professionnels des filières.



Sept conseils spécialisés

par filières sont chargés de suivre et d'analyser l'évolution de la situation des marchés et de veiller à anticiper les crises éventuelles. Ils participent à la réflexion stratégique des filières françaises et à la définition de leurs grandes orientations économiques et structurelles, en assurant le suivi des dis-

positifs d'appui public et en proposant des dispositifs relatifs à ces filières. Ils peuvent émettre des avis sur les évolutions des politiques publiques affectant leurs secteurs et fournir des analyses pour éclairer leurs membres.

Chacun de ces conseils spécialisés constitue une instance majeure d'échanges et de dialogue entre les professionnels des filières et les pouvoirs publics.



Composé de **30 membres** représentant les différents maillons des filières fruits, légumes et pommes de terre (frais et transformés), de l'amont à l'aval, le conseil spécialisé «fruits et légumes » de FranceAgriMer réunit également des représentants de l'Administration (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ministère de l'Environnement, DGCCRF...), des consommateurs et des Régions.

Patrick Trillon

PRÉSIDENT



Christel Teyssèdre



Patrick Trillon, président sortant, a été reconduit pour un nouveau mandat de 5 ans à la présidence de ce conseil spécialisé « fruits et légumes » par le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Exploitant agricole en société familiale à Sardon (Puy de Dôme), Patrick Trillon a également assuré la présidence du CNIPT (Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre) de 2013 à 2016 après en avoir occupé la vice-présidence de 2010 à 2013. Il est également président honoraire de l'UNPT (Union Nationale des Producteurs de Pommes de Terre) depuis 2011.

Primeur à Prayssac dans le Lot et présidente de Saveurs Commerce, fédération de syndicats qui représente au niveau national les commerçants spécialisés en fruits et légumes, Christel Teyssèdre a été nommée à la vice-présidence du conseil spécialisé « fruits et légumes » de FranceAgriMer par le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Christel Teyssèdre et son mari s'installent primeurs

dans le Lot en 2003. Sélectionneurs de saveurs, ils déclinent leurs fruits et légumes frais auprès d'une large clientèle en magasin, halles et marchés de plein vent, et répondent notamment aux besoins de différents professionnels (restaurants, écoles, EHPAD, bouchers, boulangers...).

Christel Teyssèdre a rejoint l'UNFD (Union nationale des syndicats de détaillants en fruits, légumes et primeurs) depuis 2010 et en est devenue la présidente en 2012. Elle est également administratrice d'INTERFEL (Interprofession des fruits et légumes frais) et assure la présidence d'APRIFEL (Association pour la recherche et l'information des fruits et légumes).

Elle est aussi présidente-adjointe du conseil exécutif de la CGAD (Confédération générale de l'alimentation en détail), où elle est en charge de la commission des affaires économiques et membre du CESE (Conseil Economique Social et Environnemental) pour la mandature 2015/2020 au groupe de l'Artisanat dans la section de l'économie et des finances – co-rapporteur du RAEF (Rapport sur l'État de la France) 2019.

Pour en savoir plus sur le conseil spécialisé « fruits et légumes », consulter :

- l'arrêté de nomination des membres du conseil spécialisé du 30 juillet 2019, modifié par un arrêté du 23 août 2019
- l'arrêté de nomination du président et de la vice-présidente du 1er octobre 2019
- Déléguée filière en charge de l'animation du conseil : **Marie-Agnès Oberti**



Composé de **58 membres**, le conseil spécialisé « grandes cultures » de FranceAgriMer, regroupe désormais les représentants des filières céréales, oléoprotéagineux, plantes textiles et sucre, de l'amont à l'aval, ainsi que des représentants de l'Administration (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ministère de l'Environnement, DGCCRF ...) et des Régions.

Benoît Piètrement

PRÉSIDENT



Franck Sander



Benoît Piètrement, a été nommé à la présidence du conseil spécialisé « grandes cultures » de FranceAgriMer, par le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Exploitant agricole à La Villeneuve lès Charleville dans la Marne, Benoît Piètrement est aussi secrétaire général adjoint de l'AGPB (Association générale des producteurs de blé et autres céréales), administrateur à la FOP (Fédération Française des Producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux) et président de l'union de coopératives NOVAGRAIN et de la coopérative LA CHAMPAGNE.

Il est également maire adjoint de la commune La Villeneuve lès Charleville.

Franck Sander a été nommé à la vice-présidence du conseil spécialisé grandes cultures de FranceAgriMer, par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il est également le président de la CGB (Confédération Générale des planteurs de Betteraves) depuis le 25 janvier 2019.

Âgé de 40 ans, Franck Sander cultive depuis un peu plus de 10 ans, 150 ha dont 40 ha de blé, 70 ha de maïs 15 ha de betteraves ainsi que du houblon à Ohlungen en Alsace. À côté de deux cultures sous contrat, Franck Sander a aussi développé la production d'énergie. Il s'est lancé en 2008 dans le photovoltaïque avec un contrat pour 20 ans et est maintenant associé, avec 15 autres agriculteurs, dans un projet de méthanisation.

Pour en savoir plus sur le conseil spécialisé « grandes cultures », consulter :

- l'arrêté de nomination des membres du conseil spécialisé du 30 juillet 2019, modifié par un arrêté du 29 août 2019
- l'arrêté de nomination du président et du vice-président du 1er octobre 2019
- Déléguée filière en charge de l'animation du conseil : **Isabelle Chibon-Tailhan**

PRODUCTIONS VÉGÉTALES SPÉCIALES

LES CONSEILS SPÉCIALISÉS PAR FILIÈRES



Composé de **45 membres** représentant les différents maillons des filières de l'horticulture, des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, du tabac et du houblon - de l'amont à l'aval, le conseil spécialisé « productions végétales spéciales » de FranceAgriMer réunit également des représentants de l'Administration (4 ministères représentés), des consommateurs, des salariés et des Régions.

Dominique Boutillon

PRÉSIDENTE



Nadine Leduc



Dominique Boutillon, horticultrice à Saint-Geniès-Bellevue en Haute-Garonne, a été nommée à la présidence du nouveau conseil spécialisé « productions végétales spéciales » de FranceAgriMer.

Diplômée de l'ENITH d'Angers en 1978, Dominique Boutillon a créé en 1984 son propre établissement, « Les Serres de Pecarrère ». Aujourd'hui, avec l'aide de sa fille et de son gendre, elle gère cette EARL spécialisée dans la production de chrysanthèmes, plantes en pot et plantes à massif, qui emploie une quinzaine de salariés .

Elle a également assuré la présidence de la FNPHP (Fédération Nationale des entreprises de Production de l'Horticulture et de la Pépinière) de 2008 à 2014, fédération dont elle est membre du bureau exécutif depuis 1999. Elle a aussi présidé le conseil spécialisé horticole de FranceAgriMer lors de sa dernière mandature de 2015 à 2019.

Nadine Leduc est exploitante agricole depuis 1995, dans le Morvan et cultive des plantes médicinales en agriculture biologique sur 10 ha auxquels s'ajoute de la cueillette. Nadine Leduc est également vice-présidente de PPAM de France après avoir été présidente de l'iteipmai (institut technique interprofessionnel des PPAM) de 2002 à 2018.

Pour en savoir plus sur le conseil spécialisé « productions végétales spéciales », consulter :

- l'arrêté de nomination des membres du conseil spécialisé «productions végétales spéciales » de FranceAgriMer du 30 juillet 2019
- l'arrête de nomination de la présidente et de la vice-présidente du 1er octobre 2018
- Délégué filière en charge de l'animation du conseil : **Claude Chailan**

PRODUITS DE LA PÊCHE ET AQUACULTURE

LES CONSEILS SPÉCIALISÉS PAR FILIÈRES



Composé de **53 membres**, représentant l'ensemble des maillons des filières des produits de la pêche et de l'aquaculture, de l'amont à l'aval, le conseil spécialisé «produits de la pêche et aquaculture » de FranceAgriMer réunit également des représentants de l'administration, des associations de consommateurs et de de protection de l'environnement, des salariés et des Régions.

Frédéric Toulliou

PRÉSIDENT



Hervé Jeantet



Né le 5 juin 1973, Frédéric Toulliou a démarré sa carrière dans la filière pêche comme responsable de vente pour une société de pêche au marché d'intérêt national de Bordeaux en 1998, puis comme directeur associé de deux sociétés de mareyage aujourd'hui fusionnées au sein du groupe Sofish, spécialisé dans la transformation et la commercialisation des produits de la mer, dont Frédéric Toulliou assure la direction générale. Il préside également l'Union du Mareyage Français depuis 2018. Il a été nommé président du conseil spécialisé pour la filière des produits de la pêche et aquaculture de FranceAgriMer par un arrêté du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation du 22 octobre 2019.

Pour en savoir plus sur le conseil spécialisé « Produits de la pêche et aquaculture », consulter :

- l'arrêté de nomination des membres du conseil spécialisé « produits de la pêche et aquaculture » de FranceAgriMer du 4 septembre 2019
- l'arrêté de nomination du président et du vice-président du 22 octobre 2019
- Déléguée filière en charge de l'animation du conseil : **Monique Tran** (à compter du 01/01/2020)

Président sortant du conseil spécialisé « pêche et aquaculture » de FranceAgriMer, Hervé leantet, né en 1952, est dirigeant d'un armement à la pêche de Concarneau depuis 1992 et administrateur de l'UAPF (Union des Armateurs à la Pêche de France). Il est également vice-président d'une organisation de producteurs bretonne et a exercé de nombreuses responsabilités dans le secteur de la pêche, au niveau régional et national : administrateur de l'ODEADOM, membre du conseil du Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, membre du conseil du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (Bretagne), Membre du conseil du Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (Finistère), président de l'Association Régionale pour le Développement des Industries de la Pêche En Bretagne...



Le nouveau conseil spécialisé « ruminants » de FranceAgriMer regroupe désormais les représentants des filières ruminants lait et viande (bovins, ovins, caprins). Composé de **38 membres**, représentant l'ensemble des maillons de l'amont à l'aval, ce conseil réunit également des représentants de l'Administration (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ministère de l'Environnement, DGCCRF …) et des Régions.

Bruno Colin

PRÉSIDENT



Michèle Boudoin



Bruno Colin, éleveur dans la région Grand Est, a été nommé président du conseil spécialisé « ruminants » de FranceAgriMer par arrêté du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Exploitant agricole en GAEC regroupant 5 associés sur 560 hectares à Barbas en Meurthe et Moselle, il produit à la fois du lait et de la viande bovine et exploite une unité de méthanisation. Il est vice-président de la Coopérative Agricole Lorraine (Groupe CAL) et de Coop de France au niveau national où il préside la section bovine du pôle animal. Il est également membre de la section Gros bovins d'Interbev et trésorier de l'Institut de l'élevage.

Michèle Boudoin, présidente de la Fédération nationale ovine (FNO) a été nommée vice-présidente du conseil spécialisé « ruminants » de FranceAgriMer par le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Installée il y a 30 ans en région Auvergne-Rhône-Alpes, près de Clermont-Ferrand, elle exploite 57 hectares en montagne et s'est spécialisée en élevage ovin avec un troupeau de 500 brebis en race rustique. Administratrice à la FNO dès 1994, elle gravit les échelons et accède à la présidence de cette fédération en avril 2015, fonction qu'elle assume toujours. Michèle Boudoin est également présidente du groupe de travail ovin au COPA-CO-GECA depuis juin 2017.

Pour en savoir plus sur ce conseil spécialisé de FranceAgriMer, consulter :

- l'arrêté de nomination des membres du conseil spécialisé « ruminants » du 30 juillet 2019
- l'arrêté de nomination du président et de la vice-présidente du 1er octobre 2019
- Délégué filière en charge de l'animation du conseil : **Ygor Gibelind**



Composé de **38 membres**, le conseil spécialisé «viandes blanches » de FranceAgriMer réunit les représentants de l'ensemble des maillons des filières porcs, volailles, œufs et lapin, de l'amont à l'aval, ainsi que des représentants des pouvoirs publics (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ministère de l'Environnement, DGCCRF ...) et des Régions.

Jean-Michel Schaeffer

PRÉSIDENT



Gérard Viel

VICE-PRÉSIDENT



Jean-Michel Schaeffer, éleveur de volailles label rouge en Alsace et président de l'interprofession de la volaille ANVOL a été reconduit à la présidence du conseil spécialisé « viandes blanches » de FranceAgriMer par le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Installé sur une exploitation en polyculture-élevage (céréales, chou à choucroute, betteraves et bovins viande) depuis 2005, Jean-Michel Schaeffer est également éleveur de « poulet label rouge d'Alsace ». Président des Jeunes Agriculteurs de 2010 à 2012, il préside aujourd'hui la Confédération française de l'aviculture et l'interprofession de la volaille ANVOL.

Gérard Viel, vice-président de l'interprofession porcine Inaporc, a été nommé à la viceprésidence du conseil spécialisé « viandes blanches » de FranceAgriMer » par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Installé sur une exploitation produisant céréales et porcs depuis 1981, il s'est rapidement investi dans la coopération agricole en tant qu'administrateur de Terrena puis en tant que président de l'Union Arca. Il a œuvré pour la constitution du groupe coopératif spécialisé porcin Cooperl Arc Atlantique qui a vu le jour en 2008. Elu président de la Filière Porcine de Coop de France en 2013, il est également président de la commission sociale qui gère la convention collective Bétail et Viande et négocie les accords de branches.

Pour en savoir plus sur le conseil spécialisé « viandes blanches » de FranceAgriMer, consulter

- l'arrêté du 30 juillet 2019 portant nomination des membres du conseil spécialisé
 « viandes blanches» de FranceAgriMer, modifié par un arrêté du 18 septembre 2019
- l'arrêté de nomination du président et du vice-président du 1er octobre 2019
- Déléguée filière en charge de l'animation du conseil : **Maryse Saboulard**



Composé de **59 membres**, représentant l'ensemble des maillons des filières viticole et cidricole, de l'amont à l'aval, ainsi que les différents bassins viticoles, le conseil spécialisé «Vin et Cidre » de FranceAgriMer réunit également des représentants de l'Administration (ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, DGCCRF, INAO...), des consommateurs et des Régions.

Jérôme Despey

PRÉSIDENT



Georges Haushalter



Jérôme Despey, président sortant du conseil spécialisé « vin et cidre » de FranceAgriMer a été reconduit à cette fonction par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation pour un nouveau mandat de 5 ans. Jérôme Despey est producteur à Saint-Génies-des-Mourgues dans l'Hérault sur une exploitation de 30 ha dont 20 ha de vignes et 10 ha de blé dur. Jérôme Despey est également le secrétaire général de la FNSEA depuis avril 2017.

Georges Haushalter, directeur général de la Compagnie médocaine des grands crus depuis mai 2002 à Blanquefort en Gironde a été nommé à la vice-présidence du conseil « vins et cidre » de FranceAgriMer par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Homme de marketing et de commerce, Georges Haushalter est membre du bureau du CIVB (conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux) et co-préside la commission « économie et études » du CIVB.

Cette figure du négoce bordelais a également présidé le CIVB de 2010 à 2013.

Pour en savoir plus sur le conseil spécialisé « vins et cidre » de FranceAgriMer, consulter

- l'arrêté du 30 juillet 2019 portant nomination des membres du conseil spécialisé « vin et cidre » de FranceAgriMer, modifié par les arrêtés du 20 août 2019 et du 14 octobre 2019 et complété par un arrêté du 9 octobre 2019
- l'arrêté de nomination du président et du vice-président du 26 septembre 2019
- Délégués filière en charge de l'animation du conseil : Didier Josso et Christine Moulliet



FranceAgrlMer est également doté de quatre comités pour appuyer le pilotage des dispositifs qu'il conduits :

- le comité plantes à parfum, aromatiques et médicinales
- le comité apicole
- le comité oléicole
- le comité bois et plants de vigne

Ces quatre comités, mis en place en 2019, ont pour mission d'éclairer la mise en œuvre de dispositifs d'intervention mis en œuvre par FranceAgriMer qu'ils soient financiers (aides nationales ou européennes) ou non (bois et plants).



Calendrier des réunions des instances 2020

JANVIER

8 : CS grandes cultures 15 : CS vin et cidre

22 : CS ruminants

22 : CTI bioéconomie

FÉVRIER

4: CS viandes blanches

5: Conseil d'orientation

12: CS grandes cultures

18 : CS fruits et légumes

19 : CS vin et cidre

MARS

10 : CS productions végétales spéciales

11: CS grandes cultures

12: Conseil d'administration

25: CS vin et cidre

AVRIL

8 : CS grandes cultures

22 : CS vin et cidre

AOUT

MAI

13: CS grandes cultures

19: CS ruminants

JUIN

10 : CS grandes cultures

11 : Conseil d'orientation

23: CS viandes blanches

JUILLET

8 : CS grandes cultures +

CS vin et cidre

9: Conseil d'administration

SEPTEMBRE

10 : CS grandes cultures+ conseil spécialiséproductions végétalesspécialisées

23 : CS fruits et légumes 29 : CS viandes blanches

OCTOBRE

13: CS ruminants

14 : Conseil spécialisé grandes cultures

21: CS vin et cidre

NOVEMBRE

3 : Conseil d'orientation

17 : CS grandes cultures

+ conseil d'administration

DÉCEMBRE

1 : CS viandes blanches

8 : CS fruits et légumes

9 : CS vin et cidre

10 : CS grandes cultures

16 : CS ruminants

TEXTES REGLEMENTAIRES ET NOMINATIONS

Décret n°2019-519 du 24 mai 2019 relatif à l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) JORF n°0122 du 26 mai 2019

Arrêté du 10 septembre 2019 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Établissement national de l'agriculture et de la mer JORF n°0213 du 13 septembre 2019

Décret du 29 octobre 2019 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) - M. BRICHART (Henri) – JORF n° 0254 du 31 octobre 2019

Arrêté du 14 octobre 2019 portant nomination des membres du conseil d'orientation permanent de l'Établissement national de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) | ORF n°0242 du 17 octobre 2019

Arrêté du 19 août 2019 portant création et composition de la commission thématique interfilières « agricole et agro-alimentaire internationale » au sein de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) JORF n°0206 du 5 septembre 2019

Arrêté du 19 août 2019 portant création et composition de la commission thématique interfilières « bioéconomie » au sein de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) JORF n° 0202 du 31 août 2019

Arrêté du 30 juillet 2019 portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « vin et cidre » JORF n°0189 du 15 août 2019

Arrêté du 20 août 2019 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2019 portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « vin et cidre » JORF n°0199 du 28 août 2019

Arrêté du 26 septembre 2019 portant nomination du président et vice-président du conseil spécialisé de FranceAgriMer « vin et cidre » JORF n°0227 du 29 septembre 2019

Arrêté du 9 octobre 2019 portant nomination de membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « vin et cidre » |ORF n°0238 du 12 octobre 2019

Arrêté du 14 octobre 2019 portant modification de l'arrêté du 30 juillet 2019 portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « vin et cidre » |ORF n°0247 du 23 octobre 2019

Arrêté du 30 juillet 2019 portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « fruits et légumes » JORF n°0187 du 13 août 2019

Arrêté du 23 août 2019 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2019 portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « fruits et légumes » JORF n°0199 du 28 août 2019

Arrêté du 1er octobre 2019 portant nomination du président et de la vice-présidente du conseil spécialisé de FranceAgriMer « fruits et légumes » JORF n°0231 du 4 octobre 2019

Arrêté du 30 juillet 2019 portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « grandes cultures » JORF n°0189 du 15 août 2019

Arrêté du 29 août 2019 modifiant l'arrêté du 30 juillet 2019 portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « grandes cultures » JORF n°0206 du 5 septembre 2019

Arrêté du 1er octobre 2019 portant nomination du président et du vice-président du conseil spécialisé de FranceAgriMer « grandes cultures » JORF n°0232 du 5 octobre 2019

Arrêté du 30 juillet 2019 portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « viandes blanches » |ORF n°0189 du 15 août 2019

Arrêté du 18 septembre 2019 portant nomination au conseil spécialisé de FranceAgriMer « viandes blanches » JORF n°0220 du 21 septembre 2019

Arrêté du 1er octobre 2019 portant nomination du président et du vice-président du conseil spécialisé de FranceAgriMer « viandes blanches » JORF n°0232 du 5 octobre 2019

Arrêté du 30 juillet 2019 portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « ruminants » JORF n°0187 du 13 août 2019

Arrêté du 1er octobre 2019 portant nomination du président et de la vice-présidente du conseil spécialisé de FranceAgriMer « ruminants » JORF n°0232 du 5 octobre 2019

Arrêté du 4 septembre 2019 portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « produits de la pêche et aquaculture » JORF n°0207 du 6 septembre 2019

Arrêté du 22 octobre 2019 portant nomination du président et du vice-président du conseil spécialisé de FranceAgriMer « produits de la pêche et aquaculture » JORF n°0251 du 27 octobre 2019

Arrêté du 30 juillet 2019 portant nomination des membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer « productions végétales spéciales » JORF n°0189 du 15 août 2019

Arrêté du 1er octobre 2019 portant nomination de la présidente et de la vice-présidente du conseil spécialisé de FranceAgriMer « productions végétales spéciales » JORF n°0232 du 5 octobre 2019.



DOSSIER DE PRESSE



